

S. Chaker

Aspect (grammaire)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

S. Chaker, « Aspect », in 7 | *Asarakae - Aurès*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 7), 1989 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 18 novembre 2014. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1193>

Éditeur : Éditions Peeters

<http://encyclopedieberbere.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://encyclopedieberbere.revues.org/1193>

Document généré automatiquement le 18 novembre 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

S. Chaker

Aspect

(grammaire)

Pagination de l'édition papier : p. 971-977

- 1 Catégorie grammaticale (sémantique et formelle) caractéristique du verbe, définie généralement comme « le point de vue ou la manière dont le locuteur considère le procès » (cf Marouzeau, p. 31 ; Mounin, p. 41, Dubois et al., p. 53...). Alors que le temps situe le procès sur une échelle linéaire où le moment du discours est nécessairement un pôle de référence — au moins potentiel —, l'aspect est une « qualification du procès », non une localisation temporelle. La catégorie d'aspect opposera ainsi des contenus sémantiques très divers selon les langues : momentané/duratif, accompli/inaccompli, unique/répétitif, statif/processif... Comme toute matière de sémantique grammaticale, l'aspect pose des problèmes d'analyse et de description redoutables : la bibliographie générale sur le sujet est immense et les approches des linguistes très contradictoires. En fait, la manipulation de concepts aussi labiles laisse la porte largement ouverte à la subjectivité du descripteur. D'autant que, d'une langue à l'autre, la terminologie employée ne se recoupe pas et que les diverses traditions linguistiques (études slaves, sémitiques...) ont chacune leurs définitions, leur terminologie et leur mode d'approche. Pourtant, l'aspect reste une catégorie indispensable dans la description de nombreuses langues où il est aisé de montrer que les oppositions de base du verbe sont partiellement ou totalement indépendantes du temps.
- 2 En berbère, c'est André Basset (1952, p. 13-14) qui le premier à explicitement identifié la valeur non temporelle des oppositions fondamentales ; il écrit à propos des thèmes fondamentaux du verbe, le « prétérit » et l'« aoriste » :

« Nous n'arrivons pas encore à déterminer à quelle nuance de pensée répond leur opposition. Nous avons tout lieu de considérer qu'il ne s'agit pas de valeur temporelle, au moins en base... Faut-il y voir une opposition déterminé/ indéterminé, momentané/duratif, parfait/imparfait, etc. ou encore, selon les termes généralement adoptés par les arabisants, accompli/inaccompli ? Peut-être, mais, pour notre part, nous sommes tentés de chercher dans le sens de l'opposition d'un précis et d'un imprécis... »
- 3 Antérieurement à lui, on se contentait d'appliquer au berbère les distinctions temporelles centrales du verbe français (passé/présent/futur). On ne percevait généralement pas que chacune des formes du verbe berbère pouvait, indifféremment, se situer dans le passé, le présent ou le futur. Et lorsqu'on en était conscient, on n'en tirait pas les conclusions qui s'imposaient au niveau de l'analyse du système, parce qu'on restait prisonnier du modèle temporel français. Cette conception aspectuelle d'A. Basset est désormais admise par quasiment tous les berbésisants — à l'exception notable de l'auteur américain Abdelmassih (1968). Il convient cependant de signaler qu'il existe des nuances importantes entre les descriptions des principaux auteurs des deux dernières décennies (Willms 1972, Penchoen 1973/a et b, Bentolila 1981, Chaker 1983 et 1984, Galand 1977, 1987, Prasse 1972-74 et 1986, Leguil 1987...). Et que la vision des oppositions verbales de base qui tend désormais à s'imposer est beaucoup plus complexe et plus diversifiée — en fonction des dialectes — que celle qui prévalait à l'époque d'A. Basset.
- 4 D'une part, il est clair que si le centre morphologique — et donc historique — du système verbal berbère est bien constitué par le binôme « prétérit »/ « aoriste », les données synchroniques sont bien plus touffues : les systèmes verbaux des dialectes actuels ont connu un étoffement, une recomposition profonde (cf Galand 1977). Nulle part le système binaire primitif n'a été maintenu tel quel. On peut, de manière très globale, représenter l'évolution du système comme suit :
- 5 **Le système « proto-berbère » :**

opposait deux thèmes primitifs, distingués par un jeu d'alternance vocalique :

Aoriste Prétérit

y-azzel : il court *y-uzzel* : il a couru

y-čč : il mange *y-čča* : il a mangé

6 **Le système « moyen » actuel :**

s'est enrichi de nombreuses formes nouvelles (l'aoriste intensif et les complexes *ad+* aoriste) :

Aoriste Intensif ← [Aoriste] Prétérit

y-tazzal : il court (*y-azzel*) *y-uzzel* : il a couru

i-tett : il mange (*y-čč*) *y-čča* : il a mangé

ad+ aoriste

ad y-azzel : il courra

ad y-čč : il mangera

- 7 Les formes de l'aoriste intensif peuvent, dans de nombreux dialectes, se combiner à différents morphèmes pré-verbaux, facultatifs (kabyle : *la, a, da*) ou obligatoires (chleuh : *ar*) dont la valeur initiale est de spécifier l'étalement du procès, d'où la concomitance.

L'aoriste intensif

- 8 Ce thème est une ancienne forme dérivée (« dérivation de manière », cf D. Cohen 1968 ; Chaker 1980) à valeur durative ou itérative : sa formation, transparente, à partir du thème primitif d'aoriste trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire. Du reste, longtemps les grammairres berbères l'ont présenté comme un dérivé parmi les autres. C'est A. Basset (1929) qui a montré que cette approche « morphologisante » n'était plus d'actualité et qui l'a intégré parmi les thèmes primitifs du verbe. Fonctionnellement, l'intensif est devenu une partie intégrante du jeu des formes de base : tout verbe berbère a un aoriste intensif qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs, notamment le prétérit. Cette évolution, qui constitue une réorganisation profonde, est très ancienne — on doit la considérer comme proto-berbère — puisqu'elle est attestée dans tous les dialectes. En termes de tendance générale, on peut dire que l'intensif issu de l'aoriste a supplanté dans le système l'ancien aoriste. L'évolution est cependant diversement avancée puisque l'aoriste (simple) conserve des positions plus ou moins solides selon les régions : très réduites en kabyle et en touareg, plus significatives dans les dialectes marocains. De primitivement binaire [prétérit/aoriste], le système est donc devenu ternaire [prétérit/(aoriste)/aoriste intensif], avec une position variable selon les dialectes pour le thème d'aoriste.

- 9 A date récente, la terminologie « accompli/inaccompli » a été largement diffusée par les travaux de L. Galand pour dénommer les deux formes centrales des systèmes synchroniques, *i. e.* le prétérit et l'aoriste intensif. Cette valeur est incontestablement présente dans cette opposition :

(prétérit) *yečča* = « il a mangé » (= accompli)

(aoriste intensif) *itett* = « il mange (habituellement), il mange (actuellement), il mangeait » (= inaccompli).

- 10 On peut cependant se demander si cette terminologie est bien la mieux adaptée aux données berbères et si elle n'est, pour une large part, déterminée surtout par l'influence de la tradition sémitisante, extrêmement forte dans les études berbères. Car au plan sémantique, l'aoriste intensif est toujours positivement marqué comme un « extensif » — duratif ou itératif. La dénomination d'inaccompli, avec préfixe négatif, paraît donc plutôt malheureuse pour une forme morphologiquement et sémantiquement marquée, comparable aux formes « progressives » de l'anglais ou au complexe verbal français « (être) en train + infinitif » : on rendrait, à notre sens, certainement mieux compte de la distinction en parlant d'opposition entre un « ponctuel » (ou non extensif) et un « extensif », comme le proposait Th. Penchoen (1973, p. 43).

Le préverbe *ad* : aspect, temps ou mode ?

- 11 L'autre grand facteur d'évolution du système est la généralisation de la modalité préverbale *ad* qui peut se combiner avec le thème d'aoriste et, beaucoup plus rarement, avec celui d'aoriste

intensif. Ce morphème connaît des variantes régionales et morphologiques nombreuses (cf Chaker 1985), voire même des diffractions en deux unités distinctes (comme le chleuh *ad/rad*) qui peuvent donner naissance à des configurations propres à un dialecte. On se contentera ici d'une approche « moyenne », et l'on ne tiendra pas compte de ces particularités dialectales. On ne perdra cependant pas de vue que, en synchronie, chaque dialecte a son système propre, dont la description fine exige une analyse spécifique.

- 12 La tradition berbérissante a longtemps considéré *ad* comme la marque du futur (Hanoteau : *Essai de grammaire kabyle*, 1858/1906, p. 101-105) et l'on retrouve encore cette définition temporelle chez les meilleurs auteurs, à date relativement proche (Vincennes/Dallet 1960, p. 29). Les travaux les plus récents hésitent quant à eux entre aspect (Penchoen 1973, Chaker 1983, 1984) et modalisation (Bentolila 1981, Galand 1977, 1987, Leguil 1987). Il est certain que ce morphème, en fonction des contextes et des conditions d'énonciation, recouvre des valeurs très diverses :

- temporelles : « futur » = *ad yaweḍ azekka* : il arrivera demain

- aspectuelles : « virtuel » ou « général » = *ad kksen anẓaden-nni*, *adgren ag^olim-nni di zzit* : on enlève les poils et on plonge la peau dans l'huile (préparation d'une peau pour la fabrication d'une outre).

- modales :

« potentiel » = *ad yili annešt-is* : il doit avoir sa taille/son âge ; *ad yili degg-wexxam* : il doit être à la maison (en réponse à une demande d'information)... « conditionnel » = *ma ufiḡ idrimen*, *ad dduḡ* : si je trouve de l'argent, je viendrais, « optatif » ou « injonctif » = *ad iquš !* « qu'il soit anéanti ! » ; *ad ihed !* : qu'il (le) jure ! (touareg) ; *wi byan tamaziḡt ad yissin tira-s !* : qui veut (défendre) la langue berbère, qu'il sache l'écrire !...

- 13 Cette polysémie évidente soulève bien sûr immédiatement des questions de méthode complexes et controversées : comment choisir, sur quel(s) critère(s) retenir telle ou telle valeur comme fondamentale et considérer les autres comme des « effets de sens » secondaires, conditionnés par l'environnement. Est-il même possible de choisir ? Certains linguistes répondent nettement par la négative. C'est d'ailleurs ce que font implicitement par la négative ? C'est d'ailleurs ce que font implicitement Basset/Picard (1948, p. 113-122) qui se contentent d'un relevé des contextes et des valeurs. La question est d'autant plus délicate que les linguistes savent bien que la valeur des formes verbales (et donc le système des oppositions) peut varier selon les types de discours : récit/dialogue/discours didactique général/serment... chacun de ces conditionnements discursifs peut déterminer un fonctionnement particulier du système. Un système verbal est donc toujours « à sémantisme variable » et toute définition sémantique a de fortes chances d'être réductrice et quelque peu arbitraire.

- 14 Il nous semble pourtant que l'approche la plus complète et la plus satisfaisante est celle développée à partir des données chaouiâ de l'Aurès par Thomas Penchoen (1973, p. 44) qui considère *ad* comme une « ressource aspectuelle complémentaire »... dont la valeur « est de marquer le fait verbal comme inaccompli, irréel ou indéfini. C'est ainsi qu'elle s'emploie pour exprimer une intention (futur), un fait probable, un souhait ou un fait considéré comme non réalisé et peut-être non réalisable (hypothétique, irréel). [...] « particule projective » permet de mieux désigner ce qui est commun... ».

- 15 Pour ma part, je pense également que l'on est encore avec *ad* dans le domaine de l'aspect et que, fonctionnellement (et statistiquement), la forme *ad* + aoriste est, dans la plupart des dialectes, le correspondant oppositif principal et direct du prétérit. En conséquence, si l'on devait maintenir dans la terminologie du verbe berbère le couple « accompli/inaccompli », ce serait plutôt pour dénommer l'opposition entre prétérit et *ad* + aoriste(s), avec comme valeur précise celle d'« effectif (prétérit)/ non effectif » (*ad* + aoristes). On proposera alors un système « moyen », à double opposition aspectuelle :

	EFFECTIF	NON-EFFECTIF
NON-EXTENSIF	prétérit	<i>ad</i> + aoriste
EXTENSIF	aoriste intensif	<i>ad</i> + aoriste intensif

- 16 Les termes « effectif/non-effectif » voudraient surtout insister sur le fait que, dans un cas, le procès est considéré comme ayant une existence concrète, comme étant un procès défini, identifié, alors que dans l'autre, on a affaire à un procès n'ayant pas d'existence concrète, un procès virtuel : soit parce qu'il est à venir, soit parce qu'il s'agit d'un procès théorique, indéfini ou général, soit d'un procès projeté par la subjectivité du locuteur (souhait, hypothèse, injonction...). Les notions de « réel »/ « non-réel » avancée par F. Bentolila (1981) — et que nous avons nous-même reprises dans certains de nos travaux (Chaker 1983, 1984) — ne sont certes pas très éloignées de celles que nous retenons ici ; mais elles penchent peut-être trop du côté de la subjectivité et de la « modalisation », alors que le procès précédé de *ad* n'est pas nécessairement ni incertain, ni hypothétique, ni vu à travers la subjectivité du locuteur ; au contraire, son accomplissement peut éventuellement être considéré comme tout à fait assuré : (kabyle) *ad akk° nemmet* = « nous mourrons tous ».
- 17 Je considère en tout cas que les valeurs nettement modales que l'on peut attribuer à ce préverbe *ad* (ou à ses congénères dialectaux comparables) sont toujours liées à des environnements contextuels ou situationnels bien déterminés, marqués par ailleurs comme tels par l'intonation, la syntaxe ou le lexique : situations et phrases de serments, énoncé d'estimation-évaluation, réponse incertaine à une interrogation, énoncé exclamatif à forte charge subjective. En énoncé neutre, et notamment à l'initiale de discours, ces valeurs modales sont rares : ce qui prédomine, c'est très nettement la simple valeur temporelle de « futur ». Le « non-effectif », ce qui est posé comme virtuel, comme n'ayant pas une existence concrète, se prête aussi bien à l'expression du futur, qu'à celle de l'incertain, du potentiel, du probable, du souhait, de l'ordre... Syntactiquement et sémantiquement, il paraît plus aisé d'expliquer les valeurs modales à partir de la notion aspectuelle de « non effectif ». Du point de vue de la méthode, il est plus logique d'aller du non conditionné vers le conditionné, plutôt que l'inverse.
- 18 Naturellement, on devra traiter à part les dialectes comme le chleuh (Maroc) qui ont créé deux morphèmes distincts à partir de *ad* primitif et qui opposent un aspectuo-temporel *rad* (< *ira ad* = il veut + *ad*) à un *ad* qui conserve les valeurs exclusivement modales (optatif, injonctif... Cf Aspinion, 1953, p. 121-122 ; Leguil 1982).

Le Prétérit intensif (touareg)

- 19 Certains parlars « orientaux », principalement le touareg, présentent un thème verbal supplémentaire formé sur celui du prétérit. En touareg, la marque caractéristique en est un allongement vocalique — qui fonde du reste une distinction phonologique de durée. Ce signifiant est d'ailleurs l'un des critères qui amènent à considérer cette forme comme historiquement secondaire : on peut en effet penser qu'il s'agit de la grammaticalisation d'un allongement expressif, bien attesté également en berbère nord, pour les verbes comme pour les adverbes. Ce thème de prétérit intensif — décrit comme un « indicatif présent » par Ch. Foucauld, en référence au système français — est défini comme un « accompli résultatif » par L. Galand (1974, p. 23) pour qui cette forme « insiste sur la conséquence durable de l'action ». Par opposition au prétérit, qui renvoie à l'accomplissement unique et ponctuel d'un procès — il s'agit d'un « événementiel » —, le prétérit intensif réfère à un état acquis, durable, consécutif au procès :
- 20 *As yemmut* [P.] *Amastan, yewey-tet Emdeγ ; temmût* [P.I.] *Tebhawt...* = « Quand Amastan mourût, Emdeγ la pris (pour femme) ; (à présent) Tabhawt est morte ». (*Textes touaregs en prose*, 1984, n° 136).
- 21 Quelle que soit la terminologie que l'on retienne — on peut préférer les notions de « statif » ou de « duratif » à celle de « résultatif » qui paraît un peu restrictive et mal adaptée à la diversité des usages —, là encore, la nature aspectuelle de l'opposition est flagrante : en tant que procès ou état à incidence durable, le prétérit intensif peut correspondre aussi bien à un imparfait qu'à un présent, voire à un futur antérieur français.
- 22 « Effectif/non effectif ou virtuel », « extensif/non extensif », « ponctuel/duratif » ou « événementiel/statif »..., en définitive, toutes les formes des systèmes verbaux berbères évoluent fondamentalement dans le domaine de la « qualification du procès », c'est-à-dire de l'aspect. Même si, au niveau de la dynamique générale, on peut émettre l'hypothèse

selon laquelle les oppositions verbales, d'abord exclusivement aspectuelles, tendent, du fait de la multiplication des formes, à constituer des systèmes mixtes, où coexistent deux plans d'organisation, aspectuel et temporel.

23 Cette idée d'une « naissance des temps » en berbère, selon une formule d'A. Leguil, surgit d'ailleurs simultanément pour plusieurs dialectes berbères et pas uniquement sur la base des valeurs du morphème *ad* : les thèmes d'intensif (aoriste intensif et, pour le touareg, prétérit intensif), à valeur fondamentale d'extensif, prennent aisément des valeurs de concomitance, puis de présent actuel. On en arrive alors à un schéma d'évolution — qui ne semble pas loin d'être achevé en touareg et même en chleuh ou en kabyle — avec une triade temporelle complète « passé » (= prétérit)/ « présent » (= aoriste intensif ou prétérit intensif)/ « futur » (*ad* + aoriste), en combinaison avec une opposition aspectuelle « extensif »/ « ponctuel ».

24 Ainsi, les descriptions temporalistes anciennes — dont on trouve une illustration achevée dans les travaux de Charles de Foucauld sur le touareg — ne sont pas sans une certaine validité : tendanciellement, et statistiquement, les formes du verbe berbère recouvrent effectivement très souvent des valeurs temporelles. Seule l'importance encore très grande des emplois qui n'entrent pas (ou difficilement) dans un schéma temporel et leur caractère non-conditionné imposent l'approche aspectuelle : le berbère est (encore) une langue où l'on peut dire très spontanément, en juxtaposant deux propositions indépendantes, avec deux verbes au thème de prétérit (« effectif », « accompli »...) :

ass-a lliɣ, azekka mmuteɣ

aujourd'hui je-suis (en vie), demain je-suis-mort

Bibliographie

- ABDELMASSIH E.T. *Tamazight Verb Structure*, Bloomington/La Haye, 1968.
- ASPINION R., *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat, 1953.
- BASSET A., *La langue berbère. Morphologie, Le verbe — Etude de thèmes*, Paris, 1929.
- BASSET A., *La langue berbère*, Londres 1952 (1969).
- BASSET A./PICARD A., *Éléments de grammaire berbère, Kabylie*, Alger, 1948.
- BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, 1981.
- CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence, 1983.
- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS 1984.
- CHAKER S., « Ad (grammaire/verbe) », *Encyclopédie berbère*, II, 1985, p. 115.
- COHEN D., « Les langues chamito-sémitiques », *Le langage*, Paris, (« La Pléiade »), 1968.
- COHEN M., *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique*, Leuven/Paris, 1984.
- COHEN M., *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, 1924.
- CORTADE J.M., *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, 1969.
- DUBOIS J. et al. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, 1973.
- GALAND L., « La langue » (art. « Berbère »), *Encyclopédie de l'Islam*, 1960.
- GALAND L., « Introduction grammaticale », in Petites Sœurs de Jésus, *Contes touaregs de l'Air*, Paris, 1974.
- GALAND L., « Continuité et renouvellement d'un système verbal », le cas du berbère, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXII/1, 1977.
- GALAND L., « Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère », *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam/Philadelphia, 1987.
- HEBAZ B., *L'aspect en berbère Tachelhiyt (Maroc)... Thèse de doctorat*, Université de Paris V, 1979.
- LEGUIL A., *Structures prédicatives en berbère*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris III, 1987, 3 tomes. Le volume II reprend notamment les études antérieures de l'auteur sur le verbe berbère (touareg, chleuh, kabyle...) :
- « Le schéma d'incidence en berbère », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, 1/1, 1981, p. 35-41.

- « Corrélations en arabe et en berbère », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, 1/2, 1982, p. 5-68.
- « La phonologie au secours de la grammaire en touareg », *Bulletin de la Sociétégède Linguistique de Paris*, LXXXVII/1, 1982, p. 341-363.
- « La corrélation de concomitance en touareg », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, III/6, 1983, p. 77-123.
- « Opposition et alternance des inaccomplis dans l'Ahaggar des Ifoghas », *GLECS*, XXIV-XXVIII/1, 1979-1984 (1985), p. 147-196.
- « Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère », *Cahiers balkaniques de l'INALCO*, 1984/1, p. 185-197.
- MAROUZEAU J., *Lexique de la terminologie linguistique...*, Paris, 1951. Martin R., *Temps et aspect*, Paris, Klincksieck, 1971.
- MOUNIN G. (Dir.), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 1974.
- PENCHOEN Th.G., *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli (= Studi Magrebini V), 1973/a.
- PENCHOEN K.-G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, (3 vol.), 1972-74.
- PRASSE K.-G., « The values of the tenses in Tuareg (Berber) », *Orientalia Suecana*, 33-35, 1986, p. 333-339.
- VINCENNES Sr. Louis de/DALLET J.-M., *Initiation à la langue berbère (Kabylie)* (grammaire), FDB, 1960.
- WILLMS A., *Grammatik der südlichen Berberdialekte*, Hamburg, 1972.
-

Pour citer cet article

Référence électronique

S. Chaker, « Aspect », in 7 | *Asarakae – Aurès*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 7), 1989 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 18 novembre 2014. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1193>

Référence papier

S. Chaker, « Aspect », in 7 | *Asarakae – Aurès*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 7), 1989, p. 971-977.

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Entrées d'index

Mots clés : Linguistique